



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légal

New Company

B.7

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION
S.WA-2129

APR 17 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire
du Ministre de Consommation et Corpor-
ations à la demande de:

Bulloch Systems
1200 Bay Street, 7th Floor
Toronto, Ontario
M5R 2A5

for the following devices:

pour les appareils suivants:

26

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Cash Register-Console / Pupitre de
commande.

Bulloch Systems
Toronto, Ontario

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

IBM PC/XT 5160

Can interface with up to 8 hose
groups. / Peut être reliée à des
groupes de distribution comptant
jusqu'à 8 flexibles.

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

Canada

SUMMARY DESCRIPTION:

The IBM model PC/XT 5160 cash register/console is for use with electronic dispensers of motor vehicle fuel. This device is comprised of the following:

- (1) CRT display for volume and purchase price of motor vehicle fuel for up to 8 hose groups and also quantity and price of keyed in-store items.
- (2) Keyboard to control the status of the dispensers and set unit prices for fuel.
- (3) Receipt printer to record purchases from dispensers and/or store items.
- (4) CPU based on IBM personal computer.
- (5) Optional credit card reader.

This device receives only the total delivered volumes and sales amounts of the fuel transactions. All calculations are performed by the electronic register of the dispenser. Once authorized, the dispenser acts independently and will not accept new pricing data until the sale is completed at the IBM PC/XT cash register/console.

The IBM PC/XT 5160 is programmed through the keyboard onto a fixed disk with a floppy disk backup.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Le pupitre de commande PC/XT5160 d'IBM est pour usage avec les distributeurs électroniques de carburants pour les véhicules-moteurs. Cet appareil comporte les équipements suivants:

- (1) Le moniteur CRT indique le volume et le coût de l'achat du carburant pour véhicule-moteur jusqu'à 8 groupes de flexibles et en plus la quantité et le prix des divers items programmés qui sont emmagasinés.
- (2) Un clavier pour contrôler l'autorisation des distributeurs et pour faire le changement du prix unitaire des carburants.
- (3) Une imprimante de reçus qui imprime les achats faitent soit par les distributeurs et/ou pour les items en magasin.
- (4) L'unité centrale de puissance "CPU" est dans l'ordinateur personnel d'IBM.
- (5) Un lecteur de cartes de crédit est optionnel.

L'appareil ne reçoit que le total des volumes livrés et des montants de vente associés aux transactions de carburant. Tous les calculs sont effectués par l'enregistreur électronique du distributeur. Une fois qu'il en a reçu l'autorisation, le distributeur fonctionne seul et n'accepte aucune nouvelle donnée de prix avant la fin du traitement de la vente par le pupitre de commande PC/XT d'IBM.

La programmation du pupitre de commande PC/XT5160 d'IBM se fait par l'introduction au clavier de données qui sont chargées sur un disque fixe à disquette de sauvegarde.

APPROVAL:

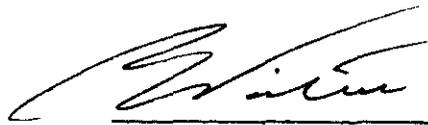
The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Certification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Ils doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: O6953-J250
PROJECT/Projet: AP-VL-86-0058

APR 17 1987
AVR

